



LE DIRECTOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESENTATION DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DU FRR AU 31 DECEMBRE 2022

UN PORTEFEUILLE RESISTANT DANS LA DUREE, UNE PERFORMANCE NETTE 2022 EN REcul DE 10,03%

Paris, le 23 mars 2023

Le FRR publie ce jour ses résultats suite à l’approbation le mardi 14 mars 2023 de ses comptes pour l’exercice 2022 par son Conseil de surveillance.

En 2022, le portefeuille de placements financiers du FRR a enregistré les effets défavorables des marchés aussi bien pour les actions cotées que pour les obligations à taux fixes émises par les Etats et par les entreprises de qualité qui ont été impactées par la très forte hausse des taux d’intérêt.

Dans ce contexte, la performance nette du portefeuille du FRR est négative de -10,03% sur l’exercice 2022. Cette diminution de la valorisation du portefeuille a toutefois été nettement atténuée par les excellents résultats du programme d’actifs non cotés : dette non cotée à taux variable ou à échéance courte, capital investissement (y compris infrastructures d’énergies renouvelables et de mobilité électrique), immobilier de logement intermédiaire. Sans ces actifs non cotés, la performance du FRR aurait été de l’ordre de - 12,5%.

Investi aux deux-tiers en France, les actifs non cotés du FRR ont également contribué au financement de l’économie et de la transition climatique.

Le choix du Conseil de surveillance du FRR d’investir dès 2013 en actifs non cotés s’inscrit ainsi en cohérence avec les exigences d’un investisseur responsable de long terme qui poursuit un objectif de performance dans la durée.

Depuis le 1er janvier 2011 sa performance annualisée est en effet de + 3,4% nette de tous frais, niveau supérieur au coût de la dette publique portée par la CADES. Le FRR a contribué à l’amortissement de la dette de la sécurité sociale en versant à la CADES 2,1 milliards d’euros, comme chaque année depuis 2011. Grâce à une performance durable, cette mission d’intérêt général se poursuivra jusqu’en 2033, à hauteur de 2,1 milliards en 2023 et en 2024 puis de 1,45 milliards par an entre 2025 et 2033.

Au terme d'une année 2022 marquée par une accélération de l'inflation et un changement complet de la tonalité des banques centrales, le portefeuille du FRR a fait montre d'une certaine résilience.

L'année 2022 se termine sur un recul de 4,7 Md€ de l'actif total du FRR, à 21,3 Md€, dont - 2,1 Md€ correspondant au paiement du coupon annuel à la CADES et -2,6 Md€ d'effet marché, soit une performance négative de -10,03%.

Au terme de cet exercice, la performance annualisée du FRR, calculée depuis le 1^{er} janvier 2011, s'établit à 3,4% et permet une création nette de valeur cumulée pour les finances publiques de 11,3 milliards d'euros.

Les actifs risqués cotés (environ 60% du total dont une moitié de risque actions pur, le reste étant composé d'actions couvertes par des options, de crédit à haut rendement et de dette des marchés émergents) ont produit une performance estimée par les indices représentatifs de -12 % tandis que les actifs dits de couverture (OAT et crédit de qualité) affichent une performance négative de -13,3% du fait de la remontée des taux d'intérêt.

Une contribution majeure des actifs non cotés à la performance du FRR en 2022

Les actifs non cotés, autorisés par trois plans successifs (à partir de 2013 pour la dette non cotée ; 2015 pour le programme de 2,2 Md€ et encore 1 Md€ en 2020 en incluant l'enveloppe de 250 M€ pour le volet *late stage* de l'initiative Tibi) répondent bien à nos attentes avec en particulier une bonne contribution au financement de l'économie, une diversification du portefeuille et une captation de primes de liquidité.

Le montant effectivement investi à fin 2022 en actifs non cotés (somme des montants effectivement appelés nets des remboursements de principal et majorés des réévaluations nettes) était de 2.9 Md€, soit 13,7% du total des actifs du FRR.

Les actifs non cotés du FRR ont procuré un surcroît de rendement exceptionnel par rapport aux actifs cotés correspondants, supérieur à 600 M€ soit près de 2,5 points de rendement pour l'ensemble du portefeuille du FRR. Alors que les indices des actifs cotés représentatifs de nos actifs non cotés chutaient de 12% en 2022, notre portefeuille de non coté a apporté un rendement positif de l'ordre de 10,5%.

Une telle surperformance de 22% n'est évidemment pas reproductible chaque année mais elle traduit la bonne santé d'ensemble du portefeuille d'actifs non cotés du FRR et vient récompenser les choix de long terme effectués par la gouvernance et les équipes du FRR.

L'infrastructure (encours de 550 M€ fin 2022) a fourni des performances particulièrement remarquables et a en outre largement contribué aux objectifs d'impact social et environnemental.

Investisseur responsable, le FRR a encore renforcé son alignement avec les objectifs gouvernementaux et européens de financement de la transition écologique et énergétique.

La démarche du FRR s'inscrit en parfaite cohérence avec la volonté des pouvoirs publics d'investir dans le domaine d'une transition énergétique juste prenant en compte la dimension sociale de cette mutation majeure.

Ainsi en 2022, le FRR a attribué 3 mandats de gestion d'actions pour une gestion cohérente avec l'accord de Paris intégrant une réduction de 50% des émissions de CO2 par rapport à l'indice de référence et 3 mandats d'obligations d'entreprises de bonne qualité en dollars avec une réduction de 40% des émissions de CO2 par rapport à l'indice de référence.

A l'horizon 2025, l'objectif du FRR est de réduire de 20% (après une baisse de près de 40% pendant la décennie précédente) l'empreinte carbone de son portefeuille depuis 2019 conformément aux engagements pris dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance.

Cette approche sera appliquée en 2023 aux mandats de gestion d'obligations à haut rendement en dollar et d'actions petites et moyennes capitalisations européennes dont les appels d'offres sont en cours, ainsi qu'aux mandats d'actions de petites et moyennes capitalisations françaises et actions américaines dont les appels d'offres seront lancés courant 2023.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

